

Informations de base	
2025/2933(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur le renouvellement du partenariat UE-Afrique: construire des priorités communes dans la perspective du sommet en Angola	
Subject	
6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
6.20 Politique commerciale commune en général	
6.30 Coopération au développement	
6.30.02 Assistance et coopération financière et technique	
6.40.07 Relations avec les pays d'Afrique	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
21/10/2025	Débat en plénière		
23/10/2025	Décision du Parlement	T10-0253/2025	Résumé
23/10/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2933(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0470/2025	20/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0471/2025	20/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0472/2025	20/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0473/2025	20/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0474/2025	20/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0475/2025	20/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0476/2025	20/10/2025	

Proposition de résolution	B10-0477/2025	20/10/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T10-0253/2025	23/10/2025	Résumé

Résolution sur le renouvellement du partenariat UE-Afrique: construire des priorités communes dans la perspective du sommet en Angola

2025/2933(RSP) - 23/10/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 367 voix pour, 98 contre et 113 abstentions une résolution sur le renouvellement du partenariat UE-Afrique: définir des priorités communes avant le sommet en Angola.

Le texte adopté en plénière a été approuvé par les groupes PPE, S&D, Renew et Verts/ALE.

Un nouveau partenariat stratégique d'égal à égal

Le Parlement a appelé à un partenariat UE-Afrique renouvelé et tourné vers l'avenir, fondé sur le respect mutuel, des intérêts communs et la conviction que les deux continents ont besoin l'un de l'autre et sont plus forts ensemble. À une époque marquée par une dynamique géopolitique en mutation et une insécurité mondiale croissante, notamment la montée de l'extrémisme et la réduction des dépenses consacrées au développement et à l'aide humanitaire, une coopération plus étroite entre l'UE et l'Afrique est plus essentielle que jamais. Les députés ont souligné qu'un véritable **partenariat fondé sur une action multilatérale commune** est le moyen le plus efficace d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir la paix, la prospérité, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit, le commerce durable et le développement humain. Ils ont réaffirmé que la **mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies et des ODD** doit servir de boussole commune au partenariat renouvelé entre l'UE et l'Afrique.

L'UE est invitée à intensifier ses actions concrètes, sa communication stratégique et sa visibilité à travers l'Afrique. Le Parlement a souligné l'importance **d'institutionnaliser la dimension parlementaire** des futurs sommets UE-UA en tant que partie intégrante de leur cadre, afin de garantir la représentation des citoyens, le contrôle public et une contribution démocratique aux délibérations et aux résultats du partenariat.

La résolution invite les 22 États membres de l'UE et les 66 partenaires africains qui n'ont pas encore ratifié l'accord de Samoa à le faire sans délai, afin de passer de l'application provisoire à l'entrée en vigueur complète. La Commission est invitée à mener, sans exception, des **analyses d'impact approfondies** et des consultations des parties prenantes, y compris avec les homologues africains directement concernés par la législation de l'UE.

Paix, sécurité et bonne gouvernance

La résolution exprime sa préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans toute la région du Sahel, en particulier au Mali, au Niger et au Burkina Faso, où de vastes zones restent sous le contrôle de groupes armés et où les civils sont confrontés à des déplacements massifs et à l'insécurité alimentaire. Les députés ont condamné la stratégie déstabilisatrice de la **Russie** dans la région, notamment sa décision d'intégrer le groupe Wagner dans l'Africa Corps contrôlé par le gouvernement, ainsi que ses opérations de désinformation et ses pratiques prédatrices d'acquisition de ressources.

L'UE est invitée à intensifier ses efforts pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent africain afin de renforcer la coopération entre l'UE et l'Afrique en matière de **sécurité et de défense**. Des inquiétudes ont également été exprimées concernant l'influence politique croissante de la **Chine** en Afrique et l'expansion de ses initiatives mondiales, notamment l'initiative «Une ceinture, une route».

Développement durable et croissance, commerce et infrastructures

Le Parlement soutient la mise en œuvre intégrale de l'accord de libre-échange continental africain (**ZLECAF**) en tant que moteur de l'intégration continentale et appelle l'UE à fournir une assistance technique et financière à ses institutions, à l'harmonisation douanière et à la préparation du secteur privé.

La résolution soutient également le **renforcement des instruments de financement extérieur de l'UE** (par exemple, Global Gateway, l'IVCDI - Europe dans le monde) afin de soutenir des projets durables en Afrique. La Commission, le SEAE, le Conseil et les États membres sont invités à veiller à ce que le paquet d'investissement **Global Gateway Afrique-Europe** donne des résultats tangibles en alignant les projets sur les priorités africaines, en prévenant l'endettement non viable, en soutenant l'éradication de la pauvreté et en promouvant le développement humain conformément aux ODD et aux obligations découlant des traités.

Le Parlement a demandé une **stratégie européenne** spécifique couvrant son engagement dans des contextes fragiles dans le cadre du futur instrument «Europe dans le monde», intégrant le dialogue politique, la consolidation de la paix, l'aide humanitaire et l'action en faveur du développement, tout en soulignant la nécessité d'une aide humanitaire réservée dans le prochain cadre financier pluriannuel. Les députés ont également appelé à la création d'un **pacte d'industrialisation UE-Afrique** spécifique sous les auspices conjoints de l'UA, de l'UE et des banques régionales de développement, afin de mobiliser des capitaux publics et privés, ce qui permettrait à l'Afrique de ne plus être uniquement une source de matières premières, mais aussi un pôle de transformation, de production et d'innovation.

Soulignant que les **jeunes Africains** doivent être au cœur d'un partenariat UE-Afrique renouvelé, les députés ont plaidé en faveur du renforcement des programmes d'échange d'étudiants et de recherche et de la création d'un fonds spécifique pour l'innovation en faveur des jeunes d'Afrique et de l'Union européenne. Ils ont également demandé à l'Union européenne d'apporter un financement spécifique pour les programmes en faveur de **l'égalité des genres**, insistant sur l'importance de lutter contre les violations des droits des femmes en Afrique.

La voie à suivre

Tout en se félicitant de la tenue du septième sommet UE-UA à Luanda, qui constitue une occasion importante pour les dirigeants africains et européens de réaffirmer leur engagement en faveur du partenariat UE-UA, le Parlement a invité les participants à saisir cette occasion pour annoncer des engagements mesurables pour les cinq prochaines années, notamment par l'adoption d'un **plan d'action conjoint pour 2025-2030**, d'une feuille de route visant à doubler les échanges commerciaux et les investissements entre l'Afrique et l'UE d'ici 2030, et d'un cadre commun renouvelé sur la **transformation numérique et les partenariats en matière d'énergie verte**.

Enfin, la résolution a salué la décision du Parlement européen d'ouvrir un bureau à Addis-Abeba afin de suivre de près les activités et les processus décisionnels de l'UA et de son Parlement panafricain.